

Sœur Monique GUIBERT
-Supérieure Générale -
2, Place du Pérollier
BP 62
69132 ECULLY CEDEX

Le 4 avril 2007

à Madame Sophie THIBORD-GAVA
15 C rue de Chaillouet
10000 TROYES

Objet : attestation demandée par courrier recommandé du 26 mars 2007

Madame,

Je reçois votre lettre recommandée datée du 26 mars me demandant l'attestation de votre date "d'entrée" dans l'Institut. C'est en toute connaissance de cause que le 20 mars dernier , en réponse à votre courrier du 7 mars, j'avais répondu en inscrivant la date de vos premiers voeux comme date "d'entrée" dans l'Institut car, en effet, c'est cette date de votre premier engagement qui marque votre "entrée"...

Maintenant, il est aussi vrai que vous êtes "arrivée" à la Maison Mère de notre Institut qui est aussi la maison de Formation le 7 octobre 1987. Durant les 3 premières années, correspondant au Postulat+Noviciat, période de formation pendant laquelle vous étiez libre de tout engagement, vous gardiez la pleine décision quant à l'utilisation de vos biens - y compris celle d'une éventuelle cotisation assurance vieillesse si vous l'aviez souhaité - mais la Congrégation n'avait aucune obligation à cet égard.

En vous souhaitant bonne réception de ce courrier,


Sœur Monique GUIBERT
- Supérieure Générale -